

SON PREMIER BUDGET MARDI

Le défi de Duhaime: faire oublier Parizeau

RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — En prononçant son premier discours du budget demain le ministre des Finances Yves Duhaime devra relever un double défi: distribuer suffisamment de cadeaux à l'approche des élections et faire oublier la flamboyance de son prédécesseur Jacques Parizeau.

Il faudra voir comment le grand argentier de la province saura utiliser la marge de manoeuvre du gouvernement, évaluée à \$300 ou \$400 millions encore jeudi par le premier ministre Lévesque devant des étudiants de l'université Laval. Cette année le secret a été remarquablement bien gardé et il n'y a guère de rumeurs qui circulent sur la colline parlementaire.

L'an dernier dans son discours du budget, l'auteur du Livre blanc sur la fiscalité, M. Parizeau, avait laissé entendre que la réforme serait appliquée pour l'année fiscale 1985. Mais en dévoilant le projet en janvier, M. Duhaime s'était plutôt engagé à une consultation générale devant déboucher sur une commission parlementaire au printemps qu'il n'a toujours pas convoquée.

M. Duhaime pourrait quand même retenir certaines mesures suggérées dans le projet de réforme et électoralement rentables. Choisira-t-il l'augmentation de la déduction pour frais de garde pour les enfants d'âge pré-scolaire de \$2,000 à \$3,120; le remplacement des allocations familiales par une exemption pour personne à charge de moins de 16 ans ou l'extension aux couples en union de fait de l'exemption du conjoint?

Voir page 8: Duhaime

La maladie emporte finalement Neves

RIO DE JANEIRO (AFP) — Celui qui était le symbole du retour du Brésil à la démocratie, le président Tancredo Neves est décédé dimanche à Rio de Janeiro à l'âge de 75 ans.

Élu le 15 janvier dernier par le collège électoral de Brasilia, il avait été hospitalisé d'urgence le 15 mars avant d'avoir pu recevoir l'investiture officielle de chef de l'État.

"Tancredo", comme l'appelaient affectueusement ses partisans, a passé l'essentiel de sa carrière politique, commencée en 1934, dans l'État du Minas Gerais. Né le 4 mars 1910 Sao Joao del Rey, une jolie petite ville aux 32 églises, fils d'un commerçant et président du conseil municipal de la localité, il a eu onze frères et sœurs.

Journaliste, puis juriste, il devient conseiller municipal de Sao Joao del Rei en 1934. Avocat, il passe deux jours en prison en 1936 pour avoir appuyé une grève des cheminots.

Élu député en 1946, il devient ministre de la Justice du président Getulio Vargas jusqu'au suicide de ce dernier en 1954. Battu aux élections pour le poste de gouverneur du Minas Gerais en 1960, il verra son rêve se réaliser en 1982. Mais il démissionne de ce même poste pour avoir le droit de se porter candidat à la présidence le 12 août dernier.

Tancredo Neves était resté député de l'opposition sans interruption pendant les 21 ans du régime militaire, après avoir été pendant 9 mois (1961-62) premier ministre de Joao Goulart, renversé par l'armée en 1964.



Des guérilleros palestiniens font le « V » de la victoire au camp de réfugiés d'Aïn el-Héloué à Saïda, le chef-lieu du Sud-Liban, où ils combattent des milices chrétiennes depuis trois semaines.

Israël terminera son retrait du Liban le mois prochain

JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Le gouvernement israélien d'union nationale a décidé hier que ses troupes évacueront totalement le Sud-Liban pour rejoindre leurs bases en deça de la frontière internationale israélo-libanaise avant le 1er juin prochain.

Cette décision, prise après huit heures de débats extrêmement épuisants, a été adoptée par une majorité écrasante du cabinet israélien: 17 ministres contre trois (M.M. Moshe Arens, Ariel Sharon et Ezer Weizman, tous trois anciens ministres de la Défense) et une abstention.

Tout en excluant le principe d'une présence permanente de l'armée israélienne au Sud-Liban, conformément à sa décision du 14 janvier dernier, le gouvernement du premier ministre travailliste, M. Shimon Pérès, s'est cependant donné les coude franches pour assurer la sécurité de la Galilée en se réservant d'agir à sa guise, en cas de besoin, à l'intérieur d'une zone sud-libanaise dite de sécurité.

Des patrouilles israéliennes interviendront le cas échéant dans cette zone ou l'ASL (« Armée du Sud-Liban »), une milice libanaise pro-israélienne et d'autres milices locales seront chargées du maintien de l'ordre, a précisé le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin. « Nous n'hésiterons pas non plus à intervenir sur l'ensemble du territoire libanais », a-t-il ajouté.

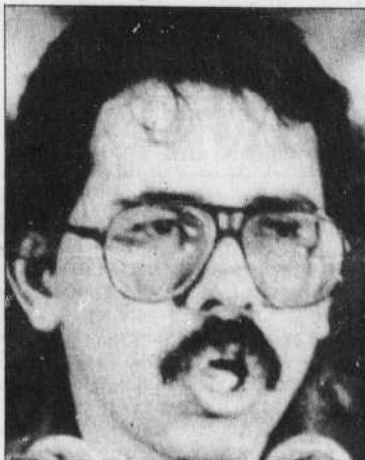
Avant définitivement renoncé à d'éventuels arrangements de sécurité avec le gouvernement libanais, le cabinet israélien a aussi abandonné l'idée d'une zone de sécurité directement contrôlée par ses troupes au Sud-Liban.

« Les habitants des agglomérations du Sud-Liban doivent comprendre que la paix doit régner des deux côtés de la frontière israélo-libanaise », a averti M. Rabin, qui n'a pas caché par ailleurs sa profonde méfiance à l'égard des casques bleus de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban).

Voir page 8: Israël

L'aide américaine aux contras: Reagan tente de sauver les meubles

■ Le président Ortega propose un cessez-le-feu



WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Le président Ronald Reagan devait réunir hier soir à la Maison-Blanche ses principaux conseillers en matière de politique étrangère pour élaborer une nouvelle stratégie dans l'« offensive » qui l'oppose au Congrès au sujet de l'aide américaine aux contras nicaraguayens.

M. Reagan, qui a passé le week-end à sa résidence de Camp-David (Maryland), a dû faire face à des difficultés croissantes ce week-end dans sa tentative de venir en aide aux rebelles antisandinistes.

Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a déclaré à deux sénateurs démocrates de passage à Managua qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu immédiat si les États-

Unis suspendaient leur appui aux contras.

Et M. Reagan, qui devait étudier hier les détails d'un compromis qu'il avait accepté la semaine dernière avec une douzaine de sénateurs républicains et démocrates, a jugé bon de remettre cette réunion à plus tard.

Officiellement, ce report est dû à la difficulté de trouver une heure qui convienne. Mais selon des sources du Congrès, le report serait plutôt attribuable aux difficultés du président à persuader certains sénateurs démocrates modérés de soutenir son projet de compromis.

Le président aurait appris que la délégation démocrate allait comprendre des sénateurs démocrates

« libéraux » opposés à toute aide américaine — militaire ou humanitaire — aux contras. Ces sénateurs démocrates, aurait estimé M. Reagan, risquaient de persuader les sénateurs « modérés » de suspendre tout aide américaine aux contras.

Contraint de mettre de l'eau dans son vin, M. Reagan avait accepté vendredi que les \$14 millions US qu'il réclamait pour les contras soient strictement utilisés à des fins humanitaires. Ce compromis semblait donc acceptable pour la Chambre des représentants (contrôlée par les démocrates).

C'est maintenant au Sénat où M. Reagan fait face à de graves difficultés, le compromis élaboré avec les

Voir page 8: Reagan

LES JEUNES : TRAVAILLER POUR TRAVAILLER

■ 2. Les stages... pour le meilleur et pour le pire

CAROLE BEAULIEU

AVEC son crayon derrière l'oreille, son tablier de menuisier couvert de sciure de bois et ses 30 ans qu'il porte bien au coin des yeux, Pierre Landreville pourrait facilement passer pour le propriétaire de la petite boutique d'assemblage de meubles où il se rend chaque matin depuis bientôt huit mois.

C'est pourtant loin d'être le cas. Pour les 35 heures et demie qu'il y investit chaque semaine, ce père de famille de deux enfants reçoit \$25 de son employeur et \$877 par mois du gouvernement québécois.

Pierre est en effet l'un de ces 10,725 jeunes bénéficiaires d'aide sociale inscrits actuellement à un Stage en milieu de travail, ce programme créé en mars dernier par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu pour « augmenter l'employabilité des jeunes de moins de 30 ans ».

L'expérience de Pierre c'est à la fois le meilleur et le pire de ce programme controversé que des fonctionnaires à cagoules ont dénoncé et auquel des groupes de jeunes et des syndicats continuent de s'opposer en multipliant les occupations et les actions d'éclat.

Le meilleur parce qu'il y a visiblement trouvé ce qu'il était venu chercher. « J'ai beaucoup appris ici, raconte-t-il d'un air de calme tranquillité. J'ai touché à tout, la vente, l'assemblage, la gestion. Maintenant j'ai des projets pour



Photo Jacques Grenier

Pierre, Denis et Michel sont tous trois stagiaires actuellement dans une entreprise montréalaise d'assemblage de meubles où ils se sentent beaucoup plus de « travailleurs » que stagiaires. Tous trois croient que leur stage les aidera à partir à leur compte ou à se trouver un emploi dans le domaine.

partir à mon compte.

Le pire parce que l'homme, ex-chauffeur d'autobus, ex-technicien en informatique, ébéniste à ses heures, ne manquait pas d'expérience et donc « d'employabilité ». « Mais sans cette opération, il n'aurait simplement pas pu m'engager », explique-t-il philosophiquement.

Le pire parce que les règles du

programme lui interdisent de faire du temps supplémentaire rémunéré, même si le patron le lui demande parfois et qu'il aurait bien besoin de cet argent.

« Dans le fond, c'est comme une autre forme d'esclavage », lance moqueusement Michel Kalaramas, stagiaire lui aussi dans la même entreprise. Ex-tisserand, diplômé en dessin industriel, formé en art

clownesque, sculpteur à ses heures, Kalaramas a lui aussi été acculé à l'aide sociale par la fermeture de l'entreprise de tissage qu'il employait. « Mais j'aime ça. J'ai appris beaucoup. À rien faire je devenais dingue. Et j'avais besoin de sous. »

L'un et l'autre avouent s'être pris au jeu, ne pas se considérer stagiaires.

Voir page 8: Travailler

LE WEEK-END SPORTIF



ÉQUIPE-CANADA DANS LA LUTTE AUX MÉDAILLES

Équipe-Canada se retrouve au plus fort de la lutte pour l'obtention d'une médaille aux Championnats du monde de hockey qui se poursuivent à Prague. Hier, la formation canadienne a vaincu la Finlande 5-2 et elle occupe le deuxième rang, ex aequo avec la Tchécoslovaquie et les États-Unis, derrière l'Union soviétique. La révélation du tournoi demeure cependant les Américains. Après leur brillante victoire de 4-3 contre le Canada, samedi, les Américains ont récidivé hier, cette fois aux dépens de la Tchécoslovaquie, battue 3-1. Le Canada jouera pour sa part un match déterminant, demain, face aux Tchécoslovaques. Page 15

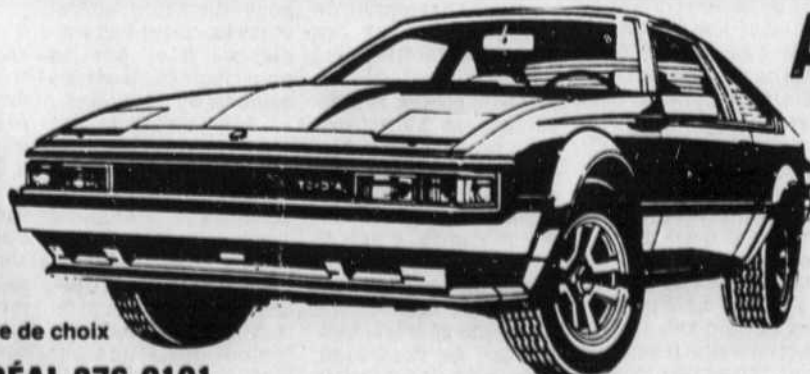
ECKERSLEY STOPPE LES EXPOS

Les Expos n'ont pu balayer la série contre les Cubs de Chicago. Après avoir vaincu successivement les lanceurs Rick Sutcliffe et Steve Trout, les Expos ont baissé pavillon 4-0 face au droitier Dennis Eckersley, qui a lancé un match de cinq coups sûrs. Samedi, Bill Gullickson, avec l'aide de Jeff Reardon, avait inversé les rôles en menant les Expos à une victoire de 4-0. Le gérant Buck Rodgers s'est dit très satisfait de la tenue de ses joueurs qui occupent le troisième rang de la section Est à deux parties des Mets de New York et des Cubs. Les Expos entreprennent dès cet après-midi une série de trois parties face aux Phillies de Philadelphie. Page 16

ALIX TOYOTA

Un concessionnaire de choix

6807 DE LORIMIER (PRÈS DE BÉLANGER) MONTRÉAL 376-9191



ALIX TOYOTA... Vous a à cœur

et VOUS OFFRE LES SERVICES DE:

- Vente
- Location
- Pièces
- Mécanique
- Débrossage

Voitures d'occasion

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Travailler

res, se sentir « responsables » de l'entreprise où ils se retrouvent souvent seuls d'ailleurs, sans supervision aucune. « Quand les gens me demandent ce que je fais, je dis que je travaille ». Fortuite, la rencontre des deux hommes pourrait se solder par une « association future ». Mais ça ce n'est encore qu'à l'état de vague projet.

Pour chaque Pierre et chaque Michel, il y en a toujours d'autres qui ne trouvent pas dans leur stage l'apprentissage promis et abandonnent. D'autres qui « apprennent vite et sont alors frustrés d'être moins payés que les autres alors qu'ils font aussi bien le même travail », raconte le coordonnateur du programme pour le Das St-Laurent. D'autres encore qui ont tellement peu de formation scolaire et de telles difficultés d'adaptation qu'ils s'intègrent difficilement à leur milieu de stage.

À la fin de janvier 1985, la majorité des stagiaires étaient recrutés chez des jeunes ayant complété un cours professionnel long ou n'ayant pas terminé leur secondaire général (respectivement 20,6 % et 30,5 %). À peine 1 % n'avaient pas terminé leur cours primaire, alors que 15,8 % détenaient un diplôme de secondaire général. Moins de 10 % des stagiaires étaient des jeunes ayant terminé ou non un cours collégial professionnel ou général.

Le défi des Stages en milieu de travail c'est donc d'offrir une formation adaptée aux besoins du jeune, et de maintenir ce fragile équilibre entre formation et travail, réfléchit tout haut le coordonnateur montréalais, M. Yvon Deveau.

À Montréal 35 % des contrats signés depuis le début du programme n'ont pas été complétés. « C'est sain. Ça montre qu'on réévalue, qu'on essaie de répondre aux besoins des jeunes », explique M. Deveau. Plus de 75 % des réalisations sont survenues au cours des six premières semaines, souvent parce que l'employeur n'avait pas vraiment réalisé son rôle ou que le stagiaire n'était pas satisfait, expliquent les responsables montréalais. « Parfois aussi c'est nous qui mettons un terme au stage quand l'employeur ne respecte pas les termes de l'entente ».

Pour chaque Pierre et chaque Michel, qui avaient somme toute besoin de peu de « formation », il y en a des dizaines d'autres, explique leur superviseuse, Andrée Laurin, qui ont besoin de beaucoup d'encadrement. « Je repense à ce jeune gars de 24 ans qui était analphabète. Il avait été retiré de l'école en première année parce qu'il était épileptique. Mais il ne voulait pas retourner à l'école à plein temps ».

Aujourd'hui stagiaire chez un dépanneur montréalais, il passe 30 % de son temps de travail dans un programme d'alphabétisation. « Au début il avait peur de servir les clients au comptoir au cas où ils demandent une marque de cigarettes dont il ne connaîtrait pas la couleur du paquet », raconte Andrée.

L'arrimage de la formation avec le travail constitue le véritable défi du programme. « Il faut prévoir un plan de formation différent pour chaque stagiaire, précise Andrée Laurin, superviseuse de projets dans le secteur centre-nord de Montréal et faire un suivi serré ». Le suivi auprès des entreprises n'est pas toujours facile quand les superviseurs ont 30 ou 40 stagiaires.

En dépit de la flexibilité des pro-

grammes d'éducation aux adultes, la formation n'est pas toujours disponible au moment où le jeune la souhaiterait. Placée dans une entreprise horticole, une jeune fille, a « balayé » pendant plusieurs mois avant d'avoir accès à sa formation en arrangement floral et a finalement abandonné.

Selon le responsable du programme auprès du Ministère de l'Éducation, M. Serge Côté, 40 % des stagiaires profitent actuellement d'une formation hors production, c'est-à-dire dans le milieu scolaire. « De septembre à décembre il n'y en avait peut-être que de 10 % à 20 % », précise-t-il.

À la direction de Montréal on soutient que 90 % des stagiaires souffrent actuellement, sur leur temps de stage, d'une forme ou une autre de formation. Pour certains comme Denis, elle consiste à suivre un permis de conduire et une formation de base en ébénisterie. Pour d'autres c'est une cours d'opératrice de traitement de texte, de dactylo, d'anglais.

Chose certaine le programme a jusqu'ici rejoint la clientèle qu'il visait.

À Montréal, en date du 29 mars dernier, plus de la moitié des stagiaires étaient âgés de 20 à 25 ans. Moins d'un quart avait moins de 20 ans. Près de 700 stagiaires n'avaient pas complété un secondaire V général, 250 autres n'avaient pas terminé de formation professionnelle.

Les responsables du programme soutiennent que l'expérience acquise ne peut qu'avoir un effet d'entraînement, entre autres sur l'attitude du jeune. « Quand ils prennent un peu confiance en eux, quand ils commencent à parler à leur employeur, c'est tellement beau », raconte Andrée Morin, rappelant la surprise de deux avocats montréalais dont les secrétaires-stagiaires ont un jour décidé de « manifester », pancartes sur leur bureau respectif, pour obtenir une meilleure formation et « plus de confiance » de la part de leurs patrons.

L'attitude des employeurs et des collègues est encore l'une des principales récriminations des jeunes stagiaires. On les considère comme « des moins que rien » dénoncent-ils, des « pas bons ».

Le directeur des communications du ministère de la Main-d'oeuvre, M. André Fortin, avoue avoir lui-même été abasourdi par les préjugés que charriaient bon nombre de fonctionnaires. « Je fais des sessions d'information pour inciter des ministères à accueillir des stagiaires. Si vous entendiez ça, parfois, ce qu'ils disent des assistés sociaux... ».

Selon Fortin, des fonctionnaires seraient même plaints qu'il était trop « tolérant » à l'égard d'un jeune stagiaire de son département. « Bien sûr il s'habille d'une façon peu conventionnelle. Mais c'est un p'tit gars brillant, très politisé. Il lit LE DEVOIR... ».

« Quand vous aurez fait comprendre à un employeur qu'aujourd'hui il y a des jeunes avocats sur le bien-être social, ce n'est une question de contexte économique, vous aurez gagné la moitié de la partie », explique M. Yvon Deveau.

Les « chances » que les stagiaires demeurent à l'emploi des entreprises sont toutefois minces, soutient de son côté le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour. « Il ne faut pas faire miroiter de faux espoirs aux jeunes. Dans le fond ce programme c'est un cataplasme ».

L'expérience acquise par les stagiaires augmentera-t-elle vraiment leur chance de trouver un emploi stable? Difficile à dire avec certitude, répondent la plupart des intervenants. Il faudra attendre septembre prochain, et la fin de la première vague de stages, pour avoir une meilleure idée des résultats du programme.

Chose certaine pour certains, comme Guy Girard, ce jeune chômeur dont le stage d'homme de service se transformera bientôt en un emploi d'aide mécanicien, le stage aura été utile.

« Quand je dis à mes chums que c'est pas payant, ça les intéresse plus, racontait-il la semaine dernière. Ils disent qu'ils ont besoin d'argent maintenant... ». Guy pouvait se permettre sa formation. Sa femme, elle, travaille.

◆ Duhaime

Il faudra surveiller aussi le sort que réserve M. Duhaime au Régime d'épargne actions qui, bien que toujours populaire, n'a pas remporté le même succès l'an dernier qu'en 1983.

Autre inconnue: Hydro-Québec. M. Parizeau suggérait récemment la privatisation jusqu'à concurrence de 10 % de la plus lucrative des sociétés d'État. M. Lévesque considérait jeudi cette suggestion comme un excellent moyen d'amener les Québécois à investir dans leur économie.

On se souviendra, il y a quelques années en Colombie-Britannique, que M. Bill Bennett avait eu l'idée de faire cadeau aux contribuables de quelques actions dans B-C Resources... peu de temps avant sa réélection.

Mais à \$300 ou \$400 millions sur des dépenses anticipées de \$27,4 milliards, la marge de manoeuvre du gouvernement est mince de sorte que M. Duhaime devra déployer beaucoup d'ingéniosité s'il veut en tirer la rentabilité politique maximale tout en maintenant le déficit autour des \$3 milliards.

Pour le dégager, M. Duhaime avait pris soin d'annoncer dès sa nomination que l'impôt sur le revenu ne serait pas indexé cette année, ce qui représente pour le trésor public des recettes accrues de quelque \$220 millions.

Plus récemment, le ministre se montrait très insatisfait des \$110 millions supplémentaires qu'Ottawa acceptait de lui verser au chapitre de la pérennité. M. Duhaime réclamait \$250 millions.

Pour forcer Ottawa à ouvrir ses goussets, le premier ministre Lévesque avait même brandi le spectre d'une taxe à la pérennité pour bien

l'associer au geste fédéral. Mais depuis, il a fait marche arrière dans ses déclarations sur le sujet.

Toujours au chapitre des taxes, le rapport du groupe de travail sur le prix des carburants, déposé jeudi en Chambre, semble indiquer que le gouvernement ne réduira pas sa taxe ascenseur de 30 % sur le prix de l'essence.

Qualifiée « d'inique » par le chef libéral Robert Bourassa, cette taxe ne devrait pas être diminuée, selon le groupe, tant que continueront les conditions d'instabilité du marché de l'essence au Québec.

Reste maintenant à voir si la taxe de vente que M. Parizeau avait portée « temporairement » de 8 à 9 % dans son budget supplémentaire de novembre 1981 sera ramenée à son taux d'ant. Une hausse ou une baisse de 1 % modifie de \$200 millions les recettes de l'État.

Dans les huit budgets qu'il a présentés, M. Parizeau avait toujours su faire preuve d'originalité.

Dans une entrevue qu'il accordait en décembre, M. Duhaime avait présenté M. Parizeau comme un homme du passé en disant qu'il était temps de passer « de la Révolution tranquille à la révolution technologique ».

« Mon boulot maintenant, c'est de traduire ça dans un budget et c'est ce que je vais faire ».

On pourra demain à compter de 16 heures juger dans quelle mesure il aura réussi.

◆ Reagan

démocrates n'ayant pas suscité l'enthousiasme des sénateurs républicains.

Le Sénat se prononcera demain sur la requête initiale de M. Reagan qui avait demandé aux deux Chambres d'approuver l'octroi de \$14 millions en aide humanitaire aux contras, aide humanitaire qui se serait transformée, au bout de deux mois, en aide militaire si le gouvernement nicaraguayen n'acceptait pas de négocier avec les rebelles antisandinistes.

D'autre part, M. Bob Sims, porte-parole de la Maison-Blanche, a indiqué que le secrétaire d'État, M. George Shultz, le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, le directeur de la CIA, M. William Casey, et le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, devaient se retrouver hier soir à la Maison-Blanche.

Selon M. Sims, le département d'État a été prié de faire une analyse des déclarations du président nicaraguayen, le commandant Daniel Ortega, qui a indiqué samedi à deux sénateurs américains que son pays accepterait un cessez-le-feu immédiat si les États-Unis cessaient toute aide aux rebelles antisandinistes.

Selon les sénateurs, M. Ortega s'est également engagé, en échange de la fin du soutien américain aux contras (contre-révolutionnaires) et de l'ouverture de négociations américano-nicaraguayennes, à restaurer les libertés civiles et à mettre un terme à la censure de la presse au Nicaragua.

Parmi les sénateurs qui devaient rencontrer M. Reagan hier se trouvait le sénateur démocrate du Massachusetts, M. John Kerry, qui avait annoncé dans une interview au quotidien *The Boston Globe* que le président nicaraguayen lui avait affirmé que son gouvernement instaurerait un cessez-le-feu immédiat si les États-Unis cessaient tout soutien aux rebelles.

Selon le sénateur Kerry et le sénateur démocrate Thomas Harkin (Iowa), M. Ortega a également déclaré que si un accord pouvait être négocié avec les États-Unis, Managua s'engagerait à retirer les conseillers soviétiques et cubains se trouvant encore au Nicaragua.

Le président Reagan avait tenté par avance de désamorcer ce nouvel argument démocrate, en affirmant samedi que le gouvernement de Managua « pourrait présenter une sois-disant offre de paix de la onzième heure destinée à bloquer le soutien à la résistance démocratique ».

« Le président (Reagan) a proposé que le gouvernement sandiniste négocie avec son propre peuple, et non par l'intermédiaire des États-Unis », a déclaré M. Sims, ajoutant que le gouvernement américain estimait

que le régime sandiniste devrait accepter l'offre de cessez-le-feu déjà faite par les contras.

Cependant le sénateur Kerry, qui a rencontré M. Ortega samedi à Managua, s'est montré plus optimiste. « C'est une offre substantielle, une véritable occasion et non un quiproquo lié au (vote du Congrès) mardi », a-t-il dit à la télévision américaine.

Samedi, le président Reagan avait affirmé, pour la première fois, que des soldats soviétiques se trouvaient dans des zones de combat au Nicaragua.

À plusieurs reprises, le président américain avait déjà accusé le Nicaragua de recevoir une aide de l'Union soviétique. Mais au cours de son allocution radio-diffusée hebdomadaire, il a été plus loin, en affirmant la présence de soldats soviétiques dans une région de combats.

Un responsable de la Maison-Blanche, qui a demandé à garder l'anonymat, a déclaré par la suite qu'un petit groupe de conseillers militaires soviétiques avait été repéré près d'Ocotla, au nord du Nicaragua, où est basée une garnison sandiniste.

M. Reagan a soigneusement évité de dire si cette présence militaire soviétique représente une escalade dans la situation au Nicaragua. Il a plutôt utilisé ces indications pour accentuer sa pression sur le Congrès sur l'aide aux contras.

(L'agence TASS a rendu compte hier de l'allocution radio-diffusée du président Reagan en passant sous silence sa déclaration sur la présence de soldats soviétiques au Nicaragua. Selon TASS, le président américain a tenté de « justifier la politique anticaraguayenne » de son administration et « d'exercer une pression sur le Congrès afin de l'obliger à approuver son projet d'aide massive aux contre-révolutionnaires ».)

◆ Israël

Ayant déjà évacué les secteurs de Saïda et Nabatyeh, les troupes israéliennes s'apprêtent, selon des sources militaires, à abandonner leurs positions dans les secteurs occidental et oriental du Sud-Liban.

De l'avis unanime des observateurs, le repli israélien du Liban apparaît comme une victoire de prestige pour M. Pérès. Dès sa prise officielle de fonction, le 13 septembre dernier, le premier ministre avait affirmé qu'il s'efforcerait de « ramener les troupes en Israël ».

Les troupes israéliennes seront redéployées le long de la frontière avec le Liban au début du mois de juin, c'est-à-dire au moment du troisième anniversaire du début de l'opération « Paix en Galilée ».

Cette coïncidence, selon de nombreux commentateurs israéliens, devrait souligner l'échec patent de la politique suivie au Liban par le Likoud, qui avait décidé l'invasion de 1982, alors qu'Israël est saisi par la fièvre électorale à l'approche des élections à la grande centrale syndicale Histadrout, le 13 mai prochain.

D'autre part, la Syrie a invité les dirigeants musulmans libanais à Damas pour y discuter de la manière de mettre fin aux affrontements entre musulmans qui ont éclaté il y a une semaine à Beyrouth-Ouest, a annoncé hier le premier ministre démissionnaire, M. Rachid Karamé.

La rencontre entre dirigeants religieux druzes, chiites et sunnites et chefs politiques est prévue pour demain.

M. Karamé, qui a démissionné après les combats de mardi soir qui ont fait rage pendant 15 heures à Beyrouth-Ouest, a dit vendredi à son retour de Damas que la Syrie avait promis des mesures pour « corriger la situation » mais on ignore de quelle nature sont ces mesures.

Après avoir rencontré M. Karamé, les dirigeants sunnites ont publié samedi une déclaration disant qu'ils voulaient « se remettre des blessures » infligées par les milices druze et chiite aux morabistou sunnites.

Dans les milieux proches du Parti socialiste progressiste (PSP à prédominance druze) et du mouvement chiite *Amal*, tous deux pro-syriens, on rejette la responsabilité des combats de Beyrouth-Ouest sur les Palestiniens fidèles au président de l'Orga-

Le Dr Harry Pretty: s'intéresser au malade, pas seulement au cancer

RENÉE ROWAN

Jusqu'ici, dans le traitement du cancer, on a toujours mis l'accent sur la tumeur et on a oublié la personne atteinte de cancer, déplore le Dr Harry Pretty.

« Même si la tumeur est grosse comme une « peanut », elle a des répercussions psychologiques qui envahissent l'être en entier. La « peanut » localisée au niveau du sein, par exemple, envahit totalement la personne et c'est la personne qui devient alors une « peanut ».

Il y a là une discordance incroyable, constate le Dr Pretty, qui était en fin de semaine, un des principaux conférenciers au premier congrès provincial sur les groupes d'entraide face au cancer organisé par la Fondation québécoise du cancer.

Un des principaux instigateurs de l'approche psycho-sociale dans le traitement du cancer, le médecin montréalais se demande comment le malade arrive à survivre à l'expérience de « l'usine hospitalière ». Réputé dans les milieux scientifiques non seulement au Québec mais aux États-Unis et à l'étranger, le Dr Pretty est hématologue-oncologue à l'Hôtel-Dieu.

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

Le malade qui entre à l'hôpital, marque-t-il, doit tout perdre et tout donner dans l'espoir de guérir. Il subit une perte complète de son autonomie pendant tout le séjour hospitalier. Trop souvent, poursuit le médecin, « on a l'impression que l'hôpital est une chaîne de montage ».

Le spécialiste constate que les malades en traitement de chimiothérapie sont des personnes qui vivent en attente: « après, quand mon traitement sera fini, je vais, je vais... ». Cela est anormal, estime-t-il: « Le traitement doit favoriser autre chose, sinon on ne fait que prolonger une agonie, la vie d'une personne qui vit entre les piqûres et les traitements ».

tements ».

Le Dr Pretty a invité les quelques deux cents participants à la rencontre, venus de tous les coins du Québec, à réfléchir sur une médecine plus globale où l'on s'occupe enfin de la personne au lieu de prendre le malade pour une pelote à épingles. « Ça n'est pas les piqûres qui m'intéressent », a affirmé celui qui a fondé ici l'un des premiers groupes d'entraide pour les personnes atteintes de cancer. Il en existe actuellement 17 groupes du genre au Québec.

Il est étonnant, constate le médecin, combien les communications entre patients sont souvent plus faciles, plus directes et plus justes que la relation patient-professionnel: « on accepte d'un patient qui a eu la même expérience que soi beaucoup plus aisément que d'un professionnel dont l'expérience a été acquise par contact avec les malades ».

La recherche, d'autre part noté le conférencier, commence à s'intéresser aux effets secondaires des traitements, comme la chimiothérapie. C'est un pas en avant puisque, estime-t-il, les effets secondaires des traitements ne sont peut-être pas liés uniquement aux traitements et aux médicaments eux-mêmes, mais sont dus en large partie à l'attitude psychologique.

Quant un patient vomit, c'est loin d'être sûr qu'il vomit son traitement, note le Dr Pretty: dans bien des cas, croit-il, « il vomit son cancer ». On s'en est peut-être préoccupé jusqu'ici, est-ce peut-être là, poursuit-il, qu'il faut mettre ses efforts. Il souhaite que le dialogue des professionnels de la santé s'ouvre davantage pour passer de la vertical à un dialogue de personne à personne. « C'est tout aussi important, contacte-t-il, et souvent plus enrichissant: cela nous permet de voir ce que l'on peut apporter, même quand la médecine ne peut plus rien ».

Broadbent souhaite des règles dans l'octroi de contrats du gouvernement

MONTREAL (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent a réclamé au premier ministre Brian Mulroney des explications au sujet du contrat de publicité de \$234,000 accordé au beau-frère du ministre des Finances Michael Wilson.

Broadbent a également déclaré aux journalistes, à l'issue d'une réunion de trois jours du Conseil fédéral du NPD à Montréal, qu'il demanderait à Mulroney aujourd'hui aux Communes d'établir des règles pour tous les contrats accordés par le gouvernement.

La firme Lawson Murray, de Toronto, s'était vu accorder en novembre dernier un contrat de publicité par le ministère des Approvisionnement et Services. Dimanche, un quotidien de Toronto a indiqué que Doug Lawson était le beau-frère de Michael Wilson.

Doug Robson, un des deux vice-présidents de la compagnie, est le président de l'association de comté du ministre des Finances.

Broadbent a déclaré que l'obtention d'un contrat du gouvernement par un parent d'un ministre était une chose, mais qu'être capable « d'obtenir un contrat du gouvernement, être parent d'un ministre et ne pas devoir passer par un processus de soumission, c'est une autre chose ».

« La question qui différencierait les libéraux et les conservateurs au cours de la dernière campagne électorale était justement la question du

favoritisme », a-t-il rappelé.

M. Broadbent a également appuyé la création d'une aile provinciale du NPD au Québec, expliquant qu'elle n'entraverait pas les efforts du parti fédéral de faire une percée dans la province.

« Les forces ne seront pas dispersées, a-t-il déclaré. Si une élection fédérale est déclenchée, les militants se concentreront sur ces élections. Si ce sont des élections provinciales, ils se concentreront sur la scène provinciale, et nous serons là pour travailler avec eux dans les deux cas ».

Le chef du NPD a ajouté que le Parti québécois, qui a été au centre de l'activité sociale-démocrate dans la province, est en train de subir un changement.

« Il existe maintenant une ouverture pour le NPD sur les deux scènes, fédérale et provinciale, et il est maintenant possible de faire des progrès », a-t-il soutenu.

22 avril

par la PC et l'AP

1984: Londres rompt les relations diplomatiques avec la Libye, six jours après que des coups de feu tirés de l'ambassade libyenne eurent tué une femme policière britannique.

1974: le Sud-Vietnam est submergé par les forces communistes et les premiers réfugiés vietnamiens arrivent sur la côte est des États-Unis.

1972: les astronautes américains John Young et Charles Duke effectuent une randonnée de dix minutes sur la lune à bord d'une « jeep » électrique.

1969: au terme du premier tour du monde à la voile en solitaire, le navigateur britannique Robin Knox-Johnston regagne l'Angleterre, 312 jours après être parti de Plymouth.

1968: cinquante pays signent un traité de coopération prévoyant le sauvetage de tout astronaute contraint d'atterrir en dehors de son territoire national.

1961: coup d'État militaire à Alger. 1956: le Dalai-lama est nommé par les autorités chinoises à la tête d'une commission chargée de préparer l'autonomie régionale du Tibet.

1945: les forces alliées occupent Bologne.

1930: la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Italie et le Japon signent à Londres un traité réglementant la guerre sous-marine et limitant le tonnage des porte-avions.

1915: l'armée allemande utilise pour la première fois des gaz asphyxiants sur le front ouest, à Ypres.

1898: l'arraisonnement d'un navire espagnol par un bateau américain déclenche la guerre hispano-américaine.

1822: l'armée turque s'empare de l'île grecque de Chio, dont les habitants sont massacrés ou vendus comme esclaves.

1796: l'armée de Bonaparte bat l'armée piémontaise à la bataille de Mondovì.

Ils sont nés un 22 avril: l'écrivain anglais Henry Fielding (1707); le philosophe allemand Emmanuel Kant (1724); l'homme d'État russe Vladimir Ilitch Oulanov, dit Lénine (1870).

Aidez-nous à donner plus de chances...

à la vie.



LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN

Donne plus de chances... à la vie.

SPORTS

Lemaire aurait préféré commencer la série au Colisée

GUY ROBILLARD

(PC) — Jacques Lemaire aurait presque souhaité commencer la série à Québec contre les Nordiques. Si un règlement permettait à l'équipe qui a conservé la meilleure fiche en saison régulière de choisir, c'est probablement ce qu'il aurait décidé.

« On parle toujours de l'avantage de la glace, a-t-il expliqué après le léger entraînement de samedi. Mais après avoir réfléchi, j'estime que c'est devenu de moins en moins important.

« Lorsqu'il y a parité comme c'est le cas maintenant et que les équipes jouent aux alentours de .500 sur la route, il y a peut-être même avantage à commencer une série à l'extérieur. Parce que c'est certain que l'équipe qui visite est mieux préparée et souhaite causer une surprise et ébranler la confiance de ses rivaux.

« Mais s'il y a un septième match, ajoute Lemaire, là j'apprécie l'avantage de la patinoire. Je ne voudrais pas avoir à disputer cette rencontre

à l'étranger. »

Dans un autre ordre d'idées, Lemaire, interrogé à propos du premier affrontement de la série, a parlé d'un « mauvais match pour les deux équipes ».

« Je ne peux pas croire que les Nordiques ont joué un match comme ils en sont capables, a-t-il répondu à une question. Ils ont bien paru à la deuxième période, et nous n'avons bien paru dans aucune période ». Lemaire s'est dit d'accord avec ses joueurs, qui ont expliqué ce phénomène par un anti-climax qui a suivi les matches éprouvants disputés à peine deux jours plus tôt.

A un journaliste qui rappelait les paroles de Michel Bergeron à savoir que ses joueurs avaient fait deux ou trois choses différentes contre le Canadien, Lemaire a répondu qu'il n'était pas d'accord.

« Selon moi, ils n'ont rien fait de différent », a-t-il affirmé, avant d'ajouter à la suggestion d'un reporter: « C'est-à-dire qu'il y a eu une différence: ils ont gagné ».

Analysant la première rencontre, l'instructeur du Canadien a répété

que les deux équipes n'avaient pas patiné.

« Et quand ça ne patine pas, a-t-il poursuivi, tout s'enchaîne; ça devient difficile de frapper, de faire des jeux, de compléter des passes. »

Lemaire a admis que c'est la première fois qu'un affrontement Canadien-Nordiques offrait si peu d'intensité et ressemblait à un match entre n'importe quelles équipes. Il a refusé d'admettre que les Nordiques

ont enfin joué de façon disciplinée contre son équipe.

« Je le répète: il n'y avait pas d'action. Tout était mort. Comment pouvaient-ils prendre des punitions? » Mais Lemaire refuse de croire que

c'est une indication que les affrontements entre les deux équipes commencent à être dédramatisés. « Il ne faut pas partir en peur. Ce n'était qu'un match, dans des conditions un peu spéciales », a-t-il déclaré.



Les Américains sont la révélation des championnats du monde de hockey. Après avoir battu le Canada samedi, les USA ont disposé de la Tchecoslovaquie hier pour ainsi créer une triple égalité au deuxième rang. Ci-haut, le gardien John Vanbiesbroeck se prépare à arrêter un tir de Rick Vaive.

En séries éliminatoires Svoboda est le meilleur défenseur du Canadien

(PC) — Petr Svoboda est le meilleur défenseur du Canadien depuis le début des séries éliminatoires. L'instructeur Jacques Lemaire l'a confirmé hier.

« Et même depuis le dernier mois de la saison, je l'ai déjà dit », a-t-il ajouté. Lemaire avait alors précisé qu'il parlait au niveau de la régularité.

« Il est bon, n'est-ce pas? », n'a-t-il pu s'empêcher de lancer d'un ton admiratif, lui qui est plutôt avare d'éloges individuels.

« S'il parvient à améliorer son lancer, il va obtenir encore plus de points que Chris Chelios », a-t-il ajouté. Lemaire a dit qu'il n'est pas sûr que Svoboda soit meilleur que Chelios, 23 ans, candidat du Canadien au titre de recrue de l'année.

« C'est un fait, a reconnu le défenseur de 19 ans. Je devrai pratiquer mon lancer. »

L'athlète tchécoslovaque en met plein la vue au cours des séries éliminatoires. En dépit de sa petite taille, il domine tous les autres défenseurs d'une tête par son jeu intelligent, ses passes précises et son contrôle de la rondelle. Il patine toujours

la tête en l'air et il semble faire toujours le bon jeu. Ses passes aboutissent presque toujours sur la palette de ses coéquipiers.

Défensivement, il éprouve rarement des problèmes et on ne parvient presque jamais à le contourner. Il ne remet pas la rondelle à l'adversaire.

ÉCHOS — Le directeur-gérant Serge Savard a confirmé que les meilleurs espoirs de l'organisation, à Sherbrooke et dans les ligues juniors, seront rappelés à mesure que leurs équipes seront éliminées.

Shayne Corson pourrait arriver le premier puisque son équipe (Hamilton) faisait face à l'élimination hier, mais Savard prédit que Graeme Bonar et les Greyhounds de Sault Ste-Marie se rendront à la coupe Memorial.

Claude Lemieux, du Canadien junior de Verdun, et Stéphane Richer, des Saguenéens de Chicoutimi s'affronteront en finale de la Ligue junior majeure du Québec, tandis que Sergio Momesso participera à la coupe Memorial avec les Cataractes de Shawinigan, champions de la saison régulière.

Les Oilers mènent la série 2-0 Coffey égale un record

EDMONTON (PC) — Le défenseur Paul Coffey a égalé un record en récoltant cinq points, samedi, et il a conduit les Oilers d'Edmonton à une victoire de 5-2 sur les Jets de Winnipeg. Edmonton mène maintenant la série finale de la coupe Smythe 2-0.

Coffey a marqué deux buts et amassé trois mentions d'assistance pour égaler le record de points pour un défenseur au cours d'un match des séries éliminatoires. Il a obtenu des passes sur les buts de Wayne Gretzky, Kevin McClelland et Mark Messier. Robert Picard et Thomas Steen ont compté pour Winnipeg lors d'a-

vantages numériques. Coffey a effectué une passe parfaite à Gretzky sur le premier but de la rencontre au premier engagement. Il a par la suite travaillé dans le coin de la patinoire pour préparer le filet de McClelland après que Picard eut provoqué l'égalité 1-1.

Coffey, le meilleur défenseur offensif de la LNH, a ensuite étourdi la défensive des Jets avec des descentes à l'emporte-pièce pour enfler ses deux buts.

Le gardien des Jets Brian Hayward, de retour après un absence de deux matches, a paru faible sur plusieurs des buts des Oilers.

Oilers 5, Jets 2

Première période

1-EDMONTON: Gretzky 2 (Coffey, Fuhr) 8:21

2-WINNIPEG: Picard 1 (Neil, Carlyle) 10:17

3-EDMONTON: McClelland 1 (Anderson, Coffey) 11:33

4-EDMONTON: Coffey 4 (Huddy) 14:11

Pénalités — Boschman W 7:04, Semenko E 8:36, Walters W, Coffey E 11:33, Steen W 13:01.

Deuxième période

5-EDMONTON: Coffey 5 1:33

Pénalités — Gregg E 0:10, Melnyk E 3:34, Elliott W 9:57, Krushelnysky E 13:15.

Troisième période

6-EDMONTON: Messier 3 (Anderson, Coffey) 4:05

7-WINNIPEG: Steen 2 (Carlyle, Lundholm) 13:52

Pénalités — Semenko E 13:34, Arnie W, McClelland E 16:22, Messier E 16:49.

Tirs au but

Winnipeg 14 8 14 10-32

Edmonton 14 7 9-30

Gardiens — Winnipeg, Hayward; Edmonton, Fuhr. A — 16,942.

HOCKEY

Coupe Stanley
(Quarts-de-finale 4 de 7)

Jeu 1

Québec 2, Montréal 1

Philadelphie 3, Islanders 0

Minnesota 8, Chicago 5

Edmonton 4, Winnipeg 2

Samedi

Edmonton 5, Winnipeg 2

Hier

Québec à Montréal

Islanders à Philadelphie

Minnesota à Chicago

Mardi

Montréal à Québec

Philadelphie à Islanders

Chicago à Minnesota

Edmonton à Winnipeg

Jeu 2

Montréal à Québec

Philadelphie à Islanders

Chicago à Minnesota

Edmonton à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Coffey, Edm.	4	6	10

HOCKEY

Finlande 5, Suède 0

Tchécoslovaquie 6, RFA 1

URSS 6, RDA 0

Hier

Canada 5, Finlande 2

Suède 11, RDA 0

URSS 10, RFA 2

USA 3, Tchécoslovaquie 1

Mardi

RDA c. Finlande

Canada c. Tchéco/vaquie

URSS c. Suède

USA c. RFA

Ligue Majeure du Québec
(Demi-finales 4 de 7)

Vendredi

Verdun 7, Shawinigan 3 (Verdun gagne 4-1)

Chicoutimi 5, Drumville 2 (Chicoutimi gagne 4-1)

Les meneurs

	b	a	pts
Lemieux, Ver.	16	11	27
Richer, Chi.	9	12	21
Benoit, Drum.	12	7	19
Duval, Chi.	7	11	18
Émond, Chi.	6	12	18
Bourgeois, Ver.	4	13	17
Charb'neau	5	11	16
Damp'se, Sha.	5	10	15
Pépin, Drum.	7	7	14
Momesso, Sha.	7	7	14

Canada 5, Finlande 2

Première période

1-CANADA: Murphy 10:12

2-FINLANDE: Heilmann 14:26 (Tani)

3-CANADA: C 3:51, Ruotsalainen F 8:18, Leito F 10:00.

Deuxième période

3-FINLANDE: Suoraniemi 2:50 (Tikkanen)

4-CANADA: Dineen 2:50

5-CANADA: Vaive 10:50 (Francis)

6-CANADA: Lidster 15:28 (Nicholls)

7-CANADA: Taylor 16:20 (Mantha)

Pénalités — Ruotsalainen F, Muller C 3:37, Blomqvist F 7:51, Stevens C 11:45, Rouvanen F 18:20.

Troisième période

7-CANADA: Taylor 1:55 (Lemieux)

Pénalités — Ruutu F, Anderson C mineurs, inconduites 2:27, Dineen C 15:22.

A — 4,000.

USA 4, Canada 3

Première période

1-CANADA: Vaive 1:14 (Francis)

2-USA: Donatelli 5:31 (Fergus)

3-CANADA: Muller 18:32 (Murphy)

4-USA: Johnson 18:32 (Mantha)

5-USA: Johnson 18:24 (Mantha)

6-USA: Johnson 18:24 (Mantha)

7-USA: Johnson 18:24 (Mantha)

Pénalités — Vaive C 5:58, Fenton USA 11:53, Hayward C 17:30.

Troisième période

7-CANADA: Anderson 14:04 (Vaive, Francis)

Pénalités — Miller USA 4:10, Stevens C 11:06.

Gardiens — Canada, Weeks, USA, Vanbiesbroeck. A — 13,000.

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
844-3361

COUPE STANLEY

Série "I"

	pj	g	p	bp	bc	pts
QUÉBEC	1	1	0	2	1	2
MONTRÉAL	1	0	1	1	2	0

Série "J"

	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	1	1	0	3	0	2
NEW YORK	1	0	1	0	3	0

Série "K"

	pj	g	p	bp	bc	pts
MINNESOTA	1	1	0	8	5	2
CHICAGO	1	0	1	5	8	0

Série "L"

	pj	g	p	bp	bc	pts
EDMONTON	2	2	0	9	4	4
WINNIPEG	2	0	2	4	9	0

REGINA (PC) — Les Lions du Lac St-Louis, champions de la Ligue midget AAA du Québec, ont remporté le championnat canadien de hockey midget, samedi, grâce à une victoire de 5-2 sur les Canadiens Pat de Regina, l'équipe locale.

Dennis Carigan avait procuré une priorité de 1-0 à Regina à 13:55 du premier engagement. Mais Bruce Coles a créé l'égalité moins d'une minute après. Deux minutes plus tard, Benoît Lebeau a compté pour les Lions tandis que Dean Daltario inscrirait l'unique but du deuxième tiers-temps procurant une priorité de 3-1 aux représentants du Québec.

A 5:23 de la troisième période, Denis Poissant a porté l'avance des Lions à 4-1.

« C'est déjà une occasion extraordinaire de participer à ce championnat mais marquer le but de la victoire, c'est tout simplement incroyable pour moi, a mentionné Daltario, qui a joué en dépit d'une fracture à une côte.

L'Armée Rouge et les étoiles de la LNH disputeraient une série en 1986

TORONTO (PC) — Dans son édition d'hier, le Toronto Sun indique qu'une série de sept rencontres opposant une équipe de joueurs-étoiles de la Ligue Nationale à la formation soviétique de l'Armée Rouge serait présentée l'an prochain, possiblement durant la pause du match des étoiles.

Le journal indique dans une nouvelle en provenance de Prague, lieu des présents Championnats mondiaux de hockey sur glace, qu'une source bien informée dans la hiérarchie sportive de l'Union soviétique, sans être nommée, a confirmé que des négociations ont eu lieu

Contrôles antidopages

PRAGUE (AFP) — Des contrôles antidopages sont pratiqués lors des rencontres des championnats du monde de hockey sur glace, qui ont lieu à Prague, du 17 avril au 3 mai.

de l'Armée Rouge.

Si les négociations aboutissent à une entente, ce serait la première rencontre entre les joueurs-étoiles de la Ligue nationale et de l'Unionsoviétique depuis 1979, dont ce s'était disputée la Coupe du Défi à New York.

Ni Ziegler, ni Eagleston n'ont cependant pu être rejoints pour confirmer les négociations.

L'Armée rouge est l'une des plus puissantes formations de hockey sur glace en Union soviétique au cours des 20 dernières années. Environ 75 pour cent des joueurs formant l'équipe nationale proviennent

pendant ces Championnats, qui ont débuté mercredi dernier.

Le président de la Ligue nationale, John Ziegler, et le directeur exécutif de l'Association des joueurs, Alan Eagleston, sont tout deux à Prague et ont été engagés dans les négociations, affirme le journal.

Ni Ziegler, ni Eagleston n'ont cependant pu être rejoints pour confirmer les négociations.

L'Armée rouge est l'une des plus puissantes formations de hockey sur glace en Union soviétique au cours des 20 dernières années. Environ 75 pour cent des joueurs formant l'équipe nationale proviennent

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-43-0014-85
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
A. Monseur Harold Beaudin adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 28 mai 1985 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Danielle Katy, née le 9 décembre 1974 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire avoir, le requérant pourra obtenir un jugement par défaut. Montréal, le 18 avril 1985
Lucille ROULLIER greffier-adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-130267-838
COUR SUPÉRIEURE Division des divorces
ANDRÉ RIOUX
Requérant
SUZANNE POULIN Intimée
REQUÊTE AUX FINS DE RENDRE IRREVOCABLE UN JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE
À L'UN DES HONORABLES JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LE REQUÉRANT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT QUE:
1. Il a obtenu de cette Honorable Cour un jugement conditionnel de divorce en date du 8 mai 1984;
2. Depuis cette date, aucune autre procédure n'a été signifiée dans cette cause;
3. Il n'y a aucun appel du jugement conditionnel rendu comme en fait foi le certificat de non appel annexé à la présente;
4. Le jugement conditionnel a dûment été signifié de la façon suivante:
Publication dans le journal Le Devoir, en date du 12 mars 1985.
PAR CES MOTIFS PLAISE AU TRIBUNAL:
RENDRE IRREVOCABLE le jugement de divorce prononcé en date du 8 mai 1984.
DECLARER les parties divorcées à toutes fins que de droit.
MONTREAL, ce 15 avril 1985
(S) DUCEPPE, BEAUDRY & Ass. Procureur du requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-141727-853
DIVISION DES DIVORCES
NORMAND PAGEAU, journaliste, domicilié et résidant au 1705, rue Tassé, appartement 1, Ville St-Laurent, district de Montréal.
Requérant
— VS —
DIANE PERRON, danseuse érotique, de domicile inconnu.
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR L'Intimée, DIANE PERRON, est, par les présentes, requises d'être présentes au Palais de Justice de Montréal, le 23 mai 1985, salle 2.11 à 9:30 heures.
Une copie de la requête pour mesures provisoires avec affidavit du requérant lui a été laissée à la Cour Supérieure à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut, par vous, d'être présente à la Cour le 23 mai 1985, salle 2.11 à 9:30 heures, le requérant procédera à votre intention, contre vous, par défaut d'un jugement. Montréal, ce 16 avril 1985
Guilée De Madsdalen Protonotaire

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-12-130267-838
COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE (AFFAIRES FAMILIALES DIVERSES)
No 500-04-000933-857
DAME REGINA RUSSELL
Requérante.
— VS —
WILLIAM EDWARD ANTHONY SHEA.
Intimé.
AVIS
L'intimé, WILLIAM EDWARD ANTHONY SHEA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication de la présente.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre Comparution dans les délais susdits, la Requêteur procédera à l'obtention d'un jugement par défaut. L'audition aura lieu le 5 Juin 1985, à 9:30 h. en salle 2.17E du Palais de Justice, 10 est rue St. Antoine, Montréal.
le 18 Avril 1985
(S) Victor Melançon, J.C.S.
Laroche, Boyanar & Sepinval
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal, P.Q.
MB 12-16546